

INFOS Hebdo

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

Optimisme obligatoire pour 2013.

Je ne sais pas s'il est bien décent de souhaiter « une bonne année » en cette période de crises tous azimuts.

Internationale, frappant plusieurs continents, financière, politique, fiscale, logement, sociale et voilà que l'AFE s'en mêle. Alors, jetons tout aux orties et replions nous sur nous même ? Que nenni !

Ce serait mal nous connaître, nous, les Français de l'étranger. Mal aimés parce que mal connus en métropole, trop souvent accusés et caricaturés, les Français de l'étranger ont le cuir dur et savent mieux que d'autres faire face. N'ont-ils pas connu ces soubresauts, ces catastrophes naturelles, ces coups d'État, qui bien souvent les ont conduits au rapatriement en catastrophe avec traumatismes et pertes de biens ?

« Ce sont les meilleurs d'entre nous parce qu'ils ont eu le courage de l'expatriation » disait un Président de la République.

C'est pourquoi nous nous efforçons de diffuser auprès du plus grand nombre de nos compatriotes installés à travers le monde, une information claire, synthétique et équilibrée. Nous espérons que ce travail, à défaut d'être parfait, vous est utile.

L'équipe de la Rédaction se joint à moi pour vous souhaiter, à toutes et tous, une excellente fin d'année et surtout beaucoup de bonheur et de réussite pour celle qui s'annonce.

Nous serons heureux de vous retrouver la 2^e semaine de janvier. Avec mes amitiés,

Robert del Picchia

MONDE

« **Dire la vérité** » mais sans « **repentance** » sur la colonisation française en l'Algérie, afin d'ouvrir une nouvelle ère dans la relation entre les deux pays. Message de François HOLLANDE, aux Algériens mais aussi aux Français, à l'occasion de sa première visite d'État à Alger. 50 ans après la déclaration d'indépendance de l'Algérie, le Président de la République française a été acclamé par des milliers d'Algérois. Devant le Parlement algérien, il a dénoncé un système colonial de 132 ans « *profondément injuste et brutal* » et a reconnu les « *souffrances* » « *infligées au peuple algérien* ». « *La vérité, elle n'abîme pas, elle répare. (...) L'Histoire, même quand elle est tragique, douloureuse, elle doit être dite* », a-t-il souligné.

Pour ouvrir « un nouveau chapitre », un « *nouvel âge* » dans la relation, MM. HOLLANDE et BOUTEFLIKA ont signé une « *déclaration d'Alger sur l'amitié et la coopération entre la France et l'Algérie* ». Les deux présidents ont également assisté à la signature d'une demi-douzaine d'accords dont celui, âprement négocié, sur la construction près d'Oran (Ouest) d'une usine de montage de Renault susceptible de produire à compter de 2014 au moins 25.000 véhicules par an.

Relations pas faciles... Une large majorité d'Algériens souhaitent désormais une normalisation des relations avec l'ancienne puissance coloniale, 57% se disant favorables à une relation « *exemplaire* » avec la France, selon un sondage pour le quotidien francophone Liberté. En France, les avis restent partagés : 35% des Français estiment que M. HOLLANDE ne devrait pas présenter des excuses à l'Algérie, 13% jugent que oui et 26% y sont favorables à « *condition qu'Alger présente des excuses au sujet des pieds noirs et harkis* ».

Un Français a été enlevé dans le nord du Nigeria. « *Les kidnappeurs, qui étaient environ 30, ont attaqué la résidence où logent les ingénieurs de la société Vergnet* » à Rimi. Selon le commissaire de police, un agent de sécurité et un voisin ont été tués, et un policier grièvement blessé.

Des navires de guerre russes près des côtes syriennes. La Russie a envoyé une flottille en Méditerranée vers les côtes de la Syrie, selon le ministère de la Défense, qui ne précise pas si les navires doivent se rendre dans le port syrien de Tartous, où la Russie, alliée de la Syrie depuis l'époque soviétique, dispose d'une base de ravitaillement et de soutien technique. Ce déplacement pourrait préparer le rapatriement de citoyens russes en Syrie, alors que le conflit s'aggrave dans la région. Un peu plus de 5.000 Russes sont enregistrés auprès des autorités consulaires en Syrie, mais le nombre réel est estimé à près de 30.000 personnes par le ministère russe des Affaires étrangères.

« **Avalanche de constructions** ». Les autorités en Israël, en pleine campagne électorale, ont annoncé en quelques jours des projets de construction de milliers de logements dans des quartiers de colonisation à Jérusalem-Est et en Cisjordanie occupées, suscitant des condamnations internationales. Dans un communiqué, Mark REGEV, porte-parole du Premier ministre Benjamin NETANYAHU, a précisé que « *la construction actuelle porte sur 3.000 logements, conformément à la décision du gouvernement du 20 novembre 2012* ».

EUROPE

La Grèce reçoit une bonne note. De l'agence de notation Standard and Poor's. 6 crans en plus, à B-. C'est la première fois, depuis le début de la crise de la dette, que le pays inverse la tendance.

L'Union européenne annonce son aide pour la paix au Mali. Les ministres des Affaires étrangères des 27 ont approuvé l'envoi de 250 instructeurs pour aider l'armée malienne à lutter contre les insurgés islamistes qui contrôlent le nord du pays. Les instructeurs formeront quatre bataillons de l'armée malienne, soit 2.600 hommes, notamment dans le domaine de l'artillerie, mais ne participeront pas aux combats. Une intervention militaire internationale sous les auspices de l'Union africaine est par ailleurs prévue dans le nord du Mali mais elle ne devrait pas avoir lieu avant l'automne 2013. Par ailleurs, des représentants du gouvernement malien et de deux des mouvements rebelles qui se sont emparés du nord du pays, Ansar Dine et le Mouvement national pour la libération de l'Azawad (MNLA), ont décidé d'entamer des négociations pour trouver une issue pacifique au conflit.

La Catalogne vers l'indépendance ? Le référendum sur l'indépendance de la Catalogne était une promesse électorale lancée lors du scrutin régional du 25 novembre. C'est désormais un engagement politique, ferme et daté: en 2014, les électeurs seront appelés à se prononcer sur la création d'un État catalan. Après trois semaines de négociations, les deux grandes familles politiques de la région autonome sont tombées d'accord. Les nationalistes de centre droit de Convergència i Unió (CiU) maintiendront leur chef de file, Artur MAS, à la tête de la région. Les indépendantistes de gauche d'Esquerra Republicana de Catalunya (ERC) leur prêteront leurs voix au Parlement régional lors de l'investiture de MAS. Les deux formations s'engagent «à convoquer une consultation dans le cadre de la légalité applicable» en 2014, « *sauf si le contexte socio-économique et politique requiert un ajournement* ».

AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

Le jour d'après. Joe BIDEN est chargé de mener une réflexion nationale sur les violences liées aux armes à feu. Le vice-président américain a un mois pour faire des propositions à Barack OBAMA. Le Président veut absolument évoquer ce dossier lors de son discours sur l'état de l'Union, le 24 janvier prochain. Barack OBAMA a apporté son soutien à une éventuelle proposition de loi au Congrès visant à interdire les armes d'assaut. Tout en soutenant le 2^e amendement sur le droit de tout citoyen à être armé, Barack OBAMA a ajouté qu'à son sens, l'acquisition d'armes d'assaut ne devrait pas être aussi aisée qu'elle l'est actuellement aux États-Unis. Le débat est vif depuis la tuerie de Newton, en fin de semaine dernière. La totalité des 20 enfants abattus à l'école Sandy Hook étaient âgés de 6 et 7 ans. 6 adultes ont également été victimes des tirs d'Adam LANZA, 20 ans, qui avait auparavant tué sa mère à son domicile et s'est donné la mort dans l'école.

Une femme à la Présidence de la Corée du Sud. C'est la première fois dans l'histoire de ce pays. Il s'agit de PARK Geun-Hye, candidate du parti conservateur. Après le dépouillement de plus de 90% des suffrages, Mme Park, 60 ans, fille de PARK Chung-Hee, l'homme fort de la Corée du Sud pendant 18 ans, remportait 51,6% des voix, contre 48% à son rival MOON Jae-In.

La « loi Magnitski » américaine provoque l'ire des Russes. Cette loi, promulguée par Barack OBAMA, interdit l'entrée aux États-Unis et prévoit de saisir les biens de responsables russes impliqués dans la mort en prison en 2009 à Moscou du juriste russe Sergueï MAGNITSKI, ou dans d'autres violations des droits de l'Homme. M. POUTINE avait jugé la semaine dernière qu'il s'agissait d'un « *acte inamical* » des États-Unis auquel il fallait répondre de manière « *appropriée* ». Les députés de la DOUMA ont adopté en deuxième lecture à la quasi unanimité par 400 voix contre 2, 2 abstentions, une loi amendée portant le nom de « *Dima Iakovlev* », (un enfant russe mort aux États-Unis en 2008 après que sa mère adoptive américaine l'avait laissé dans sa voiture en pleine chaleur). Cette loi interdit pêle-mêle l'adoption d'enfants russes par des Américains, les ONG « *politiques* » financées par Washington, empêche une personne détenant un passeport américain de diriger ou d'être membre d'une ONG active sur le terrain politique et prévoit de dresser une « *liste noire* » des étrangers indésirables en Russie. Un amendement élargit la portée des premières mesures - à l'encontre de personnes ayant porté atteinte aux droits de citoyens russes - au monde entier, et non plus aux seuls États-Unis.

Peine de mort requise par un procureur militaire américain. Le procureur militaire compte réclamer la peine de mort à l'encontre du sergent Robert BALES, accusé d'avoir tué 16 villageois afghans le 11 mars dans le sud de l'Afghanistan, selon un porte-parole de l'armée américaine. La cour martiale devra à l'unanimité le déclarer coupable et considérer qu'il existe au moins une circonstance aggravante, pour l'application de cette peine, prévoit le code de justice militaire. Le dernier soldat américain à avoir été exécuté est John BENNET en avril 1961, condamné pour viol et tentative de meurtre.

Décès de l'ancien président mauritanien Mustapha OULD SALEK (1978-1979). Il fut le premier auteur d'un coup d'État militaire dans ce pays qui en a connu plusieurs autres par la suite. Il est mort des suites d'une longue maladie à Paris à l'âge de 76 ans. Le gouvernement mauritanien a décrété un deuil national de trois jours.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Le nouveau mode de calcul pour les bourses scolaires sera basé sur le quotient familial déterminé en divisant le revenu de référence (revenus bruts dont sont déduits : impôts, charges sociales et frais de scolarité) par le nombre de parts (parent d'une famille biparentale = 1, enfant = 0,5), et pondéré de l'indice de parité de pouvoir d'achat de la ville de résidence.

Pour les familles séparées, les revenus du parent qui a la garde et la pension alimentaire versée par l'autre seront retenus. Pour les familles recomposées, les revenus du nouveau conjoint viendront s'ajouter.

La quotité de bourse retenue pour les frais de scolarité sera celle retenue pour les éventuels frais parascolaires. Une famille ne pourra pas perdre plus de 20 points de quotité par rapport à l'année 2012-2013, mais rien n'est dit pour l'année suivante.

Services des visas : le projet de réforme. François BARRY-DELONGCHAMPS a rendu son rapport au Ministre des Affaires étrangères. L'objectif de sa mission était de proposer des solutions pour améliorer l'accueil des demandeurs de visas, dans la perspective d'une amélioration de la compétitivité française sur le marché du voyage, qui « contribue à l'économie du pays ». Le diplomate constate ainsi la stabilité des effectifs des services concernés, alors que la demande a crû très fortement entre 2006 et 2012. La mission formule notamment les recommandations suivantes : mettre l'accueil au cœur des préoccupations ; simplifier les procédures ; adapter les stratégies d'accueil aux différentes catégories de visas demandés ; dématérialiser le recueil et le classement ; s'associer à une réflexion européenne, uniformiser les pratiques d'un poste à l'autre...

Les Trophées des Français de l'étranger du Petitjournal.com. À noter que les candidatures doivent parvenir avant le 21 janvier. Réunion du jury le 5 février. Soirée remise des prix : le 7 mars. Toutes les infos (bas de page) : <http://www.lepetitjournal.com/trophees.html>

POLITIQUE INTÉRIEURE

Retraites. Concertation pour le changement.

Elle sera engagée avant juillet prochain. Il s'agit de trouver une nouvelle réforme des régimes de retraite pour en assurer l'équilibre financier. Malgré la réforme de 2010, le déficit des régimes de retraite devrait, sans nouvelle réforme, atteindre 21,3 milliards d'euros en 2017, contre 14 milliards en 2011. À l'horizon 2020, on prévoit un déficit entre 20,8 milliards et 24,9 milliards d'euros, en fonction des scénarios économiques retenus. Le système de retraite pourrait même revenir à l'équilibre à l'horizon 2040 si le taux de chômage descendait à 4,5% et si le taux de productivité progressait de 2% par an. On n'exclurait donc pas un nouveau recul de l'âge de la retraite...

Nicole BRICQ repousse son voyage au Japon.

La ministre du Commerce extérieur était attendue sur place, début 2013, pour évoquer les futures négociations en vue d'un accord de libre-échange entre l'Europe et le Japon. La France était le dernier grand pays européen à s'opposer à cette ouverture.

C'est presque officiel. Rama YADE attend un enfant pour l'année prochaine. L'ancienne ministre de Nicolas SARKOZY aujourd'hui à l'UDI avec Jean-Louis BOORLO, a souri lors d'un meeting politique pour confirmer la nouvelle tandis que la rumeur se propageait au même moment sur Twitter.

Une contribution de solidarité de 2 points de quotité sera prélevée sur les bourses (sauf pour les familles boursières à 100%) pour garantir la soutenabilité financière du système. Elle pourra être réévaluée en cours de campagne.

Mise en place de la réforme à la rentrée scolaire 2013-2014 (2014 pour le rythme sud) mais les critères d'exclusion liés au patrimoine ne seront modifiés que l'année suivante. Les demandes de bourses sont à déposer au consulat avant une date limite impérative fixée localement (en général, courant février pour le rythme nord).

Les brochures d'information et nouveaux formulaires sont déjà disponibles sur le site de l'AEFE : <http://www.aefe.fr/tous-publics/bourses/dispositifs-pour-les-eleves-francais/bourses-scolaires>.

UMP. Officiellement, la crise est terminée.

« Unité » et « rassemblement » lit-on dans les communiqués. Toutefois on reste prudent. « Justice est rendue aux militants ! », clame François FILLON. Rappelant les termes de l'accord du 17 décembre, il adresse une mise en garde voilée à Jean-François COPÉ, qui reste à la tête du parti jusqu'au prochain scrutin. « La crise que nous venons de traverser a fait souffrir nos adhérents et nos militants. La moindre des choses est maintenant de les respecter totalement en leur donnant la garantie que cette nouvelle élection sera irréprochable », dit-il. Jean-François COPÉ est quant à lui longuement revenu sur les rebondissements du scrutin du 18 novembre, « un épisode déplorable », et il défend, son attitude dans la crise. « Il est temps de tourner la page des rancœurs et des ressentiments », écrit-il, tout en précisant avoir été « blessé par des attaques particulièrement perfides et sans fondement complaisamment relayées par une certaine presse de gauche ». « Tout cela est derrière nous, il n'y a pas d'avenir sans pardon », conclut le président de l'UMP. Mais il songerait à écrire un livre sur « sa » version.

Qui est candidat ? François FILLON « réfléchit », Jean-François COPÉ n'est « pas du tout dans cela aujourd'hui ». À noter que le Président de l'UMP a souhaité que le parti puisse investir « 80 à 90% » de ses candidats aux municipales de mars 2014 « avant l'été ou à l'été » 2013.

PARLEMENT

Logement social : l'épilogue. Le Parlement a définitivement adopté, après un ultime vote du Sénat, la nouvelle version du projet de loi qui avait été censuré par le Conseil constitutionnel pour un défaut dans la discussion parlementaire. Les 178 amendements, essentiellement déposés par l'opposition de droite, ont tous été rejetés en séance.

Financement de la Sécu. Le projet de loi est paru au Journal officiel. Le budget pour 2013 s'élève à 470 milliards d'euros. Il prévoit 5 milliards d'euros de recettes nouvelles pour ramener le déficit de l'assurance maladie à 11,4 milliards d'euros. Notamment : des cotisations sur le salaire réel des emplois à domicile, une contribution de solidarité pour l'autonomie portant sur les retraites à compter d'avril 2013, une hausse des taxes sur le tabac ainsi que sur les bières. Les 2,4 milliards d'euros d'économies concernent aussi bien les soins de ville que les soins hospitaliers.

ÉCONOMIE & DÉFENSE

L'amende de la SNCF. 60,9 millions d'euros. C'est ce que devra payer la compagnie ferroviaire pour avoir mis en place des pratiques anticoncurrentielles sur le marché du transport ferroviaire de marchandises. L'Autorité de la concurrence s'était autosaisie après une plainte de la filiale de Deutsche Bahn. La décision s'inscrit dans le cadre de l'ouverture à la concurrence du marché du fret ferroviaire, mise en place depuis 2006.

SANTÉ & SOCIÉTÉ

Amiante. Le parquet de Paris est favorable à l'annulation de la mise en examen de Martine AUBRY, poursuivie pour « homicides et blessures involontaires ». Il estime que les poursuites ne sont pas fondées en droit et que l'enquête n'a pas établi la faute personnelle. La chambre de l'instruction de la Cour d'Appel de Paris devra se prononcer.

On n'a pas eu besoin de Bugarach. La fin du monde n'a pas eu lieu... Déception de certains. Plusieurs dizaines de gendarmes avaient été mobilisés pour prévenir tout afflux dans ce village du sud de la France de 200 habitants, censé être préservé de la fin du monde attendue ce vendredi. Terre de légendes, cette commune de l'Aude est au centre de nombreuses rumeurs sur internet qui font de son pic rocheux un « refuge » face à la fin des temps et attire depuis des mois passionnés d'ésotérisme, curieux et journalistes. L'accès au pic, qui culmine à 1.230 mètres a été interdit à la circulation et au survol. Des fois que des soucoupes volantes...

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Séparation et régulation des activités bancaires. **Ordonnance** relative au renforcement de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement des médicaments. **Décrets.** Code de la Légion d'honneur et de la médaille militaire - Relèvement du salaire minimum de croissance. **Communications.** Les conclusions du Conseil européen des 13 et 14 décembre 2012. / L'Europe de la défense. / Le livret A. / Bilan d'étape de la session parlementaire. **Prochain Conseil des Ministres : le 3 janvier 2013.**

CARNET – NOMINATIONS

Serge MOSTURA pourrait être nommé ambassadeur au Cambodge.
Bertrand BADRÉ, directeur financier de la Banque mondiale.

Patrick DEVEDJAN, réélu député (UMP) des Hauts-de-Seine, avec 60% des voix. C'est son 9^e mandat.
Le dissident UMP **Sylvain BERRIOS**, élu député du Val-de-Marne. Il a battu le député sortant investi par l'UDI, Henri PLAGNOL.

Elie ABOUD (UMP), retrouve son siège dans la 6^e circonscription de l'Hérault.
Le PS perd donc 1 siège à l'Assemblée nationale.

Vente aux enchères des richesses de Zine El Abidine BEN ALI. Des milliers de tableaux, de bijoux, de voitures et d'électroménager ayant appartenu à la famille du président tunisien déchu débutera dimanche. Le gouvernement espère récolter au moins 10 millions d'euros. Le clou de l'évènement, qui s'étalera sur « *au moins un mois* » sera la vente de 39 voitures de luxe dont une Lamborghini Gallardo LP 460, une Bentley continental sport, une limousine blindée Cadillac ou encore une Maybach 62. À l'entrée de l'exposition-vente, le public devra s'acquitter d'un billet d'un coût de 30 dinars (15 euros), un prix très élevé pour l'écrasante majorité des Tunisiens.

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87

r.delpicchia@senat.fr